

NOTICE

FORMULAIRE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Lien d'accès au formulaire en ligne :

<http://cfa.ac-orleans-tours.fr/formulaire-contrat-dapprentissage>

À travers notre formulaire à compléter en ligne, vous pourrez nous transmettre toutes les informations et documents administratifs nécessaires à la création du contrat d'apprentissage. Un récapitulatif vous sera automatiquement envoyé par email, avec une copie adressée à l'apprenti(e), son représentant légal s'il y a lieu, l'UFA et le CFA académique. Vous pourrez également télécharger une copie du document, une fois le questionnaire soumis.

→ Avant de vous lancer, nous vous invitons à vous munir des données d'état civil de l'apprenti(e), des informations sur sa situation antérieure, ainsi que des pièces et informations nécessaires. (Voir le détail de tous les champs requis en annexes).

Pièces et informations les plus importantes (voir liste exhaustive pages suivantes)

Pour l'apprenti(e) :

- Numéro de sécurité sociale de l'apprenti(e)
- Si contrat d'apprentissage auparavant, copie de l'ancien contrat au format .pdf pour dépôt sur le site internet du CFA académique et numéro d'enregistrement de cet ancien contrat (que vous retrouverez sur l'accord de prise en charge OPCO ou auprès du précédent CFA)

Pour l'entreprise :

- Numéro de téléphone et emails de contact de l'entreprise
- SIRET de l'entreprise
- Numéro IDCC
- Nom de la convention collective
- Nom de la caisse de retraite complémentaire
- Effectif salarié
- Code NAF
- Nom et Prénom du (des) maître(s) d'apprentissage
- Date(s) de naissance du (des) maître(s) d'apprentissage



Détails des champs requis

Tous les champs requis doivent être obligatoirement remplis, pour éditer le contrat et la convention de formation de votre apprenti(e).

Écran 1 : mandat de gestion

FORMULAIRE CONTRAT D'APPRENTISSAGE



À travers ce formulaire, vous pourrez nous transmettre toutes les informations et documents administratifs nécessaires à la création du contrat d'apprentissage. En cas de difficulté pour compléter tous les champs, l'équipe du CFA académique est à votre écoute. Avant de vous lancer, nous vous invitons à vous munir des pièces suivantes et de consulter notre notice.

Pour l'apprenti(e) :

- Numéro de sécurité sociale de l'apprenti(e)
- Si contrat d'apprentissage auparavant, copie de l'ancien contrat au format .pdf pour dépôt sur le site internet du CFA académique et numéro d'enregistrement de cet ancien contrat (que vous retrouverez sur l'accord de prise en charge OPCO ou auprès du précédent CFA)

Pour l'entreprise :

- Numéro de téléphone et emails de contact de l'entreprise
- SIRET de l'entreprise
- Numéro IDCC
- Nom de la convention collective
- Nom de la caisse de retraite complémentaire
- Effectif salarié
- Code NAF
- NOM et Prénom du (des) maître(s) d'apprentissage
- Date(s) de naissance du (des) maître(s) d'apprentissage

CONSULTER LA NOTICE

Gagnez du temps : confiez-nous gratuitement l'élaboration du contrat d'apprentissage

Le CFA académique d'Orléans-Tours vous propose de prendre en charge la rédaction du contrat, de la convention de formation et la transmission à l'OPCO. Un service simple, sécurisé... et encadré par mandat.

Information importante : cette prestation n'est proposée qu'aux employeurs de droit privé. Pour la fonction publique, le Cerfa est à saisir directement sur la plateforme CELIA.

Mandat de gestion

Selon l'article L. 6222-4 du Code du travail, l'employeur est responsable de la rédaction et de la transmission du contrat d'apprentissage (CERFA). Le CFA académique d'Orléans-Tours vous propose un accompagnement dans l'élaboration du contrat d'apprentissage et la réalisation de la demande de dépôt auprès de l'OPCO désigné, en établissant : le Cerfa "contrat d'apprentissage", la convention de formation et le cas échéant la convention tripartite, sur la base des informations transmises par l'entreprise sur la fiche d'inscription-engagement d'embauche. Si votre OPCO ne dispose pas de lien de transmission avec notre logiciel de gestion, les documents seront adressés par mail directement à votre OPCO. Pour les entreprises du secteur privé, l'adhésion à un OPCO est obligatoire. L'entreprise reste redevable du coût de formation lorsque l'OPCO ne prend pas en charge la formation – notamment dans le cas où l'entreprise ne serait pas à jour de ses cotisations. Dans ce cas une facturation sera adressée à l'entreprise.

Les niveaux de rémunération et le salaire brut mensuel à l'embauche indiqués par le CFA académique reprendront les bases des dispositions légales et les informations fournies par l'employeur. Il est de la responsabilité de l'entreprise d'effectuer les vérifications nécessaires afin de s'assurer qu'ils respectent les minimums conventionnels en vigueur dans son entreprise lors de la signature du contrat d'apprentissage. La responsabilité du CFA Académique ne peut être engagée.

Par le présent mandat, et conformément aux articles 1984 et suivants du Code Civil, je donne pouvoir au CFA académique pour effectuer les missions ci-dessus.

OUI NON

SOUMETTRE



Écran 2 : apprenti(e)



Consulter la notice

Tous les champs marqués par * sont obligatoires.

État civil *

NOM D'USAGE *

NOM DE NAISSANCE (si différent du nom d'usage)

Prénom *

Premier prénom de l'apprenti(e) selon l'état civil

Date de naissance *

Nationalité *

Numéro de sécurité sociale de l'apprenti(e) *

C'est bien le n° de l'apprenti(e) qui est requis, même si ce dernier est mineur(e), et non le numéro du parent. Le numéro de sécurité sociale se trouve sur l'attestation de droit de la sécurité sociale. 15 caractères attendus (sans espace)

Adresse postale *

Téléphone *

Email *

Représentant légal

État civil *

NOM *

Prénom *

Adresse postale *

Code postal *

Ville *

Téléphone *

Email *

Catégorie socio-professionnelle *

Régime social de l'entreprise d'accueil

URSSAF MSA

Déclare avoir un projet de création ou reprise d'entreprise*

OUI NON

Déclare être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau*

OUI NON

Déclare bénéficier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé*

OUI NON

Équivalence jeunes ⓘ *

OUI NON

Extension BOE ⓘ *

OUI NON

Situation avant signature du contrat

Situation avant l'entrée en apprentissage*

- Scolaire
 Étudiant(e)
 Apprenti(e)
 Salarié(e)
 Demandeur(euse) d'emploi
 Autre - Veuillez préciser

Formation

Établissement de formation *

Intitulé de la formation *

Attention, certaines formations proposent plusieurs options ; veuillez à choisir l'option visée. Vous ne trouvez pas votre formation en apprentissage ? Contactez-nous cfaacademique@ac-orleans-tours.fr

Inscription en *

PRÉCÉDENT

SUIVANT



Situation avant entrée en apprentissage

Si « scolaire » ou « étudiant »

Situation année précédente *

- Sélectionner -

Nom du dernier établissement scolaire fréquenté *

Département du dernier établissement fréquenté *

- Sélectionner -

Ville du dernier établissement fréquenté *

Dernière classe / année suivie *

- Sélectionner -

Dernier diplôme préparé *

- Sélectionner -

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu *

- Sélectionner -

Si « apprenti(e) »

Situation année précédente *

- Sélectionner -

Nom du dernier établissement scolaire fréquenté *

Département du dernier établissement fréquenté *

- Sélectionner -

Ville du dernier établissement fréquenté *

Dernière classe / année suivie *

- Sélectionner -

Dernier diplôme préparé *

- Sélectionner -

Situation avant signature du futur contrat d'apprentissage *

- Sélectionner -

Avant apprentissage

Situation année avant apprentissage *

- Sélectionner -

Nom du dernier établissement scolaire fréquenté *

Département du dernier établissement fréquenté *

- Sélectionner -

Ville du dernier établissement fréquenté *

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu *

- Sélectionner -

Veuillez joindre une copie de votre contrat d'apprentissage précédent

Choisir un fichier | Aucun fichier choisi

 Pré-requis pour transfert

Si « salarié », « demandeur d'emploi » ou « autre »

Situation année précédente *

- Sélectionner -

Nom du dernier établissement scolaire fréquenté *

Département du dernier établissement fréquenté *

- Sélectionner -

Ville du dernier établissement fréquenté *

Dernière classe / année suivie *

- Sélectionner -

Dernier diplôme préparé *

- Sélectionner -

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu *

- Sélectionner -

Situation avant signature du contrat *

- Sélectionner -



Écran 3 : entreprise



Consulter la notice

Tous les champs marqués par * sont obligatoires.

Type de secteur *

- Sélectionner -

Employeur spécifique *

- Sélectionner -

Raison sociale

Nom commercial de l'entreprise *

Il peut s'agir par exemple d'une SA, SAS, SARL, SASU, EURL, etc.

N° SIRET *

Composé de 14 chiffres, il correspond au lieu d'exécution du contrat et non du siège social de l'entreprise ou du lieu de gestion RH du contrat.
14 chiffres attendus.

NOM DU RESPONSABLE *

Prénom du responsable *

Adresse *

Code postal *

Ville *

Sélectionnez une ville

Téléphone *

Email utilisé dans tous les échanges avec le CFA, l'OPCO et l'ASP *

Effectif total de salariés dans l'entreprise *

Code NAF *

- Sélectionner -

Nombre de personnes au sein de l'établissement d'accueil

Code activité principale de l'entreprise, vous le retrouverez sur le KBIS de l'entreprise. Il est composé de 4 chiffres et 1 lettre

Nom convention collective *

Code IDCC *

- Sélectionner -

Identifiant de la convention collective de branche de votre entreprise (ce code peut être obtenu sur le site du ministère du travail) : Si vous n'avez pas de convention collective, veuillez indiquer le code 9999

Nom de l'OPCO (adhésion obligatoire pour le financement du contrat) *

- Sélectionner -

Caisse de retraite complémentaire *

Le service Connâtre ma caisse de retraite ARGIC-ARRCO vous permet de retrouver facilement votre caisse de retraite complémentaire : saisissez votre SIREN, SIRET, RIDEN ou RIDET et obtenez la réponse.

Nom de la personne signataire du contrat *

Prénom de la personne signataire du contrat *

Téléphone *

Email *

Nom de la personne en charge du suivi administratif *

Prénom de la personne en charge du suivi administratif *

Téléphone *

Email *

Une copie des informations générées par ce formulaire sera transmise à cette adresse.

Maître d'apprentissage 1

Nom *

Prénom *

Date de naissance *

Email *

Téléphone *

Emploi occupé *

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu *

- Sélectionner -

Maître d'apprentissage 2 (facultatif)

Nom

Prénom

Date de naissance

Mail

Numéro de téléphone

Emploi occupé

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu

- Aucun(e) -

L'employeur atteste sur l'honneur que le(s) maître(s) d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction *

PRÉCÉDENT

SUIVANT



Écran 4 : contrat



Consulter la notice

Tous les champs marqués par * sont obligatoires.

Nature du contrat *

Type de contrat *

Date de début ? *

Date de fin ? *

Date de début de formation pratique chez l'employeur *

Durée hebdomadaire du travail *

Salaire *

Salaire brut à l'embauche en € *

Travail sur des machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers *

Avantages en nature *

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient collectées et traitées par l'Ifpra Centre-Val de Loire afin de répondre à ma demande et, le cas échéant, de m'adresser des communications relatives à ses activités, offres de services ou actualités. Ces données sont conservées pendant une durée maximale de 360 jours et ne sont pas cédées à des tiers. Conformément à la réglementation applicable (RGPD et loi Informatique et Libertés), vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression et de limitation en contactant : ifpra-rpdp@ac-orleans-tours.fr *

Pour en savoir plus consultez les mentions légales

CAPTCHA

Cette question permet de tester si vous êtes un visiteur humain et d'empêcher les soumissions automatiques de spam.

 Je ne suis pas un robot
 

reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

PRÉCÉDENT

SOUMETTRE

→ Si salaire minimum conventionnel (SMC) – et pas base Smic

Salaires *

*Indiquer SMC ou SMC (salaire minimum conventionnel)

1ère année *

Du au % du

Du au % du

2ème année

Du au % du

Du au % du

3ème année

Du au % du

Du au % du



Partie Apprenti(e)

Numéro de sécurité sociale : **Intégrer n° à 15 chiffres**

Nationalité : **Code 1** Française
 Code 2 Union européenne
 Code 3 Etrangers hors union européenne

Situation avant contrat : Scolaire
 Etudiant
 Contrat d'apprentissage
 Salarié
 Autre à préciser (exemple : contrat de professionnalisation, prépa, contrat aidé)



Partie Représentant légal - si apprenti(e) mineur(e)

Catégories socio professionnelles :

- Code 1** Agriculteurs exploitants
- Code 2** Artisans / Commerçant / Chefs d'entreprise
- Code 3** Cadres
- Code 4** Professions intermédiaires
- Code 5** Employés
- Code 6** Ouvriers
- Code 7** Autres

Partie *Employeur*

Le type d'employeur (régime de l'entreprise)

Ce code peut être obtenu sur le site du ministère du Travail

Privé

- 11 Entreprise inscrite au répertoire des métiers ou au registre des entreprises pour l'Alsace-Moselle
- 12 Entreprise inscrite uniquement au registre du commerce et des sociétés
- 13 Entreprise dont les salariés relèvent de la mutualité sociale agricole
- 14 Profession libérale
- 15 Association
- 16 Autre employeur privé

Public

- 21 Service de l'Etat (administrations centrales et leurs services déconcentrés de la fonction publique D'Etat)
- 22 Commune
- 23 Département
- 24 Région
- 25 Etablissement public hospitalier
- 26 Etablissement public local d'enseignement
- 27 Etablissement public administratif de l'Etat
- 28 Etablissement public administratif local (y compris établissement public de coopération intercommunale EPCI)
- 29 Autre employeur public
- 30 Etablissement public industriel et commercial

Employeur spécifique :

- Code 1** Entreprise de travail temporaire
- Code 2** Groupement d'employeur
- Code 3** Employeur saisonnier
- Code 4** Apprentissage familial (l'employeur est un ascendant de l'apprenti(e))
- Code 5** Aucun de ces cas

- Code NAF : code activité principale de l'entreprise, vous le retrouverez sur le KBIS de l'entreprise
- Effectif total de salariés dans l'entreprise : nombre de personnes au sein de l'établissement d'accueil
- Code IDCC : identifiant de la convention collective de branche de votre entreprise (ce code peut être obtenu sur le site du ministère du travail)

Lien : <https://www.centre-national-droit-du-travail.fr/>



- Si vous n'avez pas de convention collective, veuillez indiquer le code 9999.
- Si celui-ci est en cour de création, merci d'indiquer le code 9998 et nous informer du nom de la branche de votre entreprise. Sinon vous pouvez retrouver le nom de votre branche sur CFADOCK.

Lien : <https://www.cfadock.fr/>

- Caisse de retraite complémentaire de l'entreprise : le service Connaître ma caisse de retraite ARGIC- ARRCO vous permet de retrouver facilement votre caisse de retraite complémentaire : saisissez votre SIREN, SIRET, RIDEN ou RIDET et obtenez la réponse

Lien : <https://www.agirc-arrco.fr/particuliers/mes-services-particuliers/cotiser-pour-ma-retraite/connaitre-ma-caisse-de-retraite-particuliers/>

Nomenclature des diplômes :

- 0 sans diplôme
- 3 CAP, BEP
- 4 Baccalauréat
- 5 DEUG, BTS, DUT, DEUST
- 6 Licence, licence pro, BUT, Maîtrise
- 7 Master, diplôme d'étude approfondie, diplôme d'études supérieures spécialisées et diplôme d'ingénieur
- 8 Doctorat, habilitation à diriger des recherches



Partie **CONTRAT**

- Numéro contrat précédent : si l'apprenti(e) a déjà eu un précédent contrat d'apprentissage, le numéro de contrat se trouve sur l'accord de prise en charge de l'OPCO. Le CFA qui a édité le contrat peut également vous le fournir.
- Travail sur les machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : vous pouvez consulter le
- lien : <https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Les-travaux-interdits-et-reglementes-pour-les-jeunes-mineurs-en-formation>
Descriptifs des travaux interdits et réglementés.

BON À SAVOIR

- Date de fin de contrat : la date de fin de contrat doit être supérieure à la date de fin de formation (maximum au 31 août de l'année de fin de contrat)
- Votre futur(e) apprenti(e) peut commencer son contrat 3 mois avant l'entrée en formation
- Les dates de début et de fin de contrat sont à valider avec l'établissement de formation
- Si l'apprenti(e) est mineur(e) lors de la date de conclusion et majeur(e) à la date de début contrat, il faut remplir la partie représentant légal et faire signer le contrat à ce dernier.

Attention : l'édition du contrat est conditionnée à l'obtention du diplôme précédent de l'apprenti

Contrat et rémunération de l'apprenti(e)

- La convention tripartite est requise dès lors qu'il y a une dérogation pour aménagement de la durée.
- L'apprenti(e) est rémunéré(e) selon l'âge et l'année de formation.
- Pour connaître le pourcentage du SMIC ou le montant selon votre convention collective, vous pouvez vous rapprocher de votre OPCO.

Tableau de rémunération de base (minimum règlementaire)

| Situation | 16 - 17 ans | 18 – 20 ans | 21 – 25 ans | 26 ans et plus |
|---|----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|
| 1^{ère} année de formation Seconde bac pro CAP, BP, BMA, BTS en 2 ans CSP | 27% soit 486,49 € | 43 % soit 774,77 € | 53% soit 954,95 € | 100% soit 1801,80 € |
| 2^{ème} année de formation Première bac pro CAP, BP, BMA, BTS en 1an DCG en 2 ans | 39% soit 702,70 € | 51% soit 918,92 € | 61% soit 1099,10 € | 100% soit 1801,80 € |
| 3^{ème} année de formation Terminale bac pro DCG en 1 an Bachelor en 1 an | 55% soit 990,99 € | 67% soit 1207,21 € | 78% soit 1405,40 € | 100% soit 1801,80 € |

En janvier 2025, montant du SMIC BRUT mensuel : 1 801,8 €. Les montants indiqués correspondent au salaire brut



Une fois que le contrat et la convention signés par toutes les parties sont transmis à l'OPCO, ce dernier transmet le contrat à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour la mise en place du paiement de l'aide exceptionnelle à l'embauche. L'ASP vous verse ensuite cette aide mensuellement.

Important : pour toucher cette aide, un compte sur le site de l'ASP est nécessaire : sylae.asp-public.fr , vos identifiants seront envoyés par mail ou courrier.

La continuité du soutien du Gouvernement au déploiement de l'alternance, une aide versée uniquement la première année d'exécution du contrat :

5 000 € pour les entreprises de moins de 250 salariés ; 2 000 € pour les entreprises de 250 salariés et plus ; 6 000 € pour le recrutement d'apprentis en situation de handicap (aide cumulable avec les autres aides destinées aux travailleurs handicapés)

Visite médicale :

L'apprenti(e) bénéficie d'une visite d'information et de prévention prévue aux articles R. 4624-10 à R. 4624-15 ou d'un examen médical d'embauche prévu aux articles R. 4623-22 à R. 4624-27 au plus tard dans les deux mois qui suivent son embauche.

Attention : pour un(e) apprenti(e) mineur(e), cet examen doit être préalable à la prise de poste.

Liens utiles :

Apprentissage et formation en alternance : informations générales

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-en-alternance/apprentissage-et-formation-en-alternance>

Simulateur du coût d'embauche d'un salarié en contrat d'apprentissage

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R56912>

Le contrat d'apprentissage

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>